

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le lundi 17 août 2015 à 10 h 777, boul. Marcel-Laurin

PRÉSENCES:

Monsieur Alan DeSousa, Maire d'arrondissement Monsieur Maurice COHEN, Conseiller d'arrondissement

Madame Michèle D. BIRON, Con Monsieur Francesco MIELE, Con	
ABSENCE:	
Monsieur Aref Salem, Conseiler	de ville
	CA15 08 0542
	ondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la ard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le lundi, 17 août 2015, à 9h00, à
Le maire d'arrondissement :	Alan DeSousa
Les conseillers de Ville : Aref Sa	alem est absent Francesco Miele
Les conseillers d'arrondissement :	Maurice Cohen Michèle D. Biron
formant le quorum et siégeant sous l présence de Me Isabelle Bastien, avoca	la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en ate, agissant à titre de secrétaire.
À 9 h, la séance extraordinaire est ajo villes.	ournée en conformité avec l'article 326 de la Loi sur les cités et
À 9 h 03, reprise de la séance extra ajournée à 9 h.	aordinaire du Conseil d'arrondissement du lundi, 17 août 2015
Le maire d'arrondissement demande ur	n instant de recueillement.
	CA15 08 0543
Soumis l'ordre du jour de la séance exti	
Proposé parla conseillère Michèle D. Bi	iron;
Appuyé par le conseiller le conseiller M	aurice Cohen, il est
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :	
D'adopter l'ordre du jour de la séance e	extraordinaire du 17 août 2015.
ADOPTÉ.	
	CA15 08 0544

CA15 08 0544

Soumis second projet de règlement numéro RCA08-08-0001-84 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage (sommaire décisionnel numéro 1153729077).

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter tel que soumis le second règlement numéro RCA08-08-0001 sur		RCA08-08-0001-84	modifiant le
ADOPTÉ.			
		С	A15 08 0545
Le conseiller Francesco Miele donne règlement numéro RCA08-08-0001-84 i d'ajouter une note à la grille des usage abritant un usage résidentiel unifamilial les nomes d'implantation prescrites à la	modifiant le règlement numéro l les et des normes de la zone H dérogatoire et protégé par droit	RCA08-08-0001 sur le l03-012 permettant qu ts acquis puisse être a	zonage, afin u'un bâtiment agrandi selon
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	С	A15 08 0546
Période de questions du public			
Aucune question n'a été posée.			
		С	A15 08 0547
Proposé par le conseiller Francesco Mie	ele;		
Appuyé par le conseiller Maurice Coher	n, il est		
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:			
De lever la séance à 9 h 08. ADOPTÉ.			
ADOPTE.			
Ce procès-verbal a été ratifié à la séa 2015.	ance du conseil d'arrondissem	ent tenue le 1 ^{er} septe	embre